



Laon, le 11 février 2020

Appel à projets pour la programmation mémorielle 2020

Dans le cadre de la programmation mémorielle nationale pour l'année 2020, le Ministère des Armées lance un appel à labellisation nationale.

L'année 2020 est structurée autour des thématiques suivantes :

- année « De Gaulle » ;
- année 1940 ;
- 75^e anniversaire de la libération des camps ;
- centenaire de l'inhumation du soldat inconnu ;
- entrée au Panthéon de Maurice Genevoix ;
- 150^e anniversaire de 1870 ;
- 70^e anniversaire de l'engagement du bataillon français de l'ONU en Corée.

Il est proposé aux porteurs de projets mémoriels de solliciter cette labellisation officielle qui représente une validation de leurs projets, tant pour leur qualité que leur pertinence. L'obtention de ce label leur permettra également de bénéficier d'une mise en valeur sur les documents ou sites internet officiels locaux, le site internet « Chemins de mémoire », animé par la DPMA, ainsi que sur le portail Défense.

Une fois labellisés, les projets pourront faire l'objet d'une demande de subvention directement auprès du ministère des Armées (DPMA). Le soutien financier de l'État restant limité, les porteurs de projets sont invités à rechercher d'autres sources de financements en complément.

Les dossiers d'appels à projets sont à retourner avant le 10 mars 2020 et peuvent être téléchargés sur aisne.gouv.fr

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : pôle départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 - 06 85 47 34 69 - 06 07 98 05 83 - pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02 – Instagram : @prefet02